

Titre :

SM, belle-fille de Daniel Ambash (19 ans) reconnaît avoir porté un faux témoignage contre son beau-père.

25/9/11

Je m'appelle SM.XXX XXX(Ambash).Je m'adresse à vous, de cœur à cœur, et à toutes personnes intéressées à lire ma lettre.

Je suis sur la liste des quatre témoins à charge contre Daniel Ambash (mon beau-père).

J'ai grandi dans la maison de Daniel durant près de 14 ans, ils sont devenus ma famille et aujourd'hui je suis très triste que la police du département « YAMAR » m'ait contraint par la force et les menaces à témoigner contre lui.

Ils (la police) m'ont dit que des choses très dures m'arriveraient si je ne témoignais pas contre lui.

Je suis consciente qu'ils ne se sont pas servis que de moi, mais aussi de mon petit frère

[B.XXX](#). Lui aussi ils l'ont fait témoigner à charge et d'après ce qu'il m'a dit ils l'ont menacé : s'il n'acceptait pas de témoigner, il serait accusé d'avoir violé notre sœur.

Daniel nous a élevé dans une maison chaleureuse et pleine d'amour, durant toutes ces années. Quand mon frère [B.XXX](#) m'a tout racontée et que j'ai vu la vidéo de [S... Ambash \(XXX\)](#) sur Facebook (elle aussi est témoin à charge) qui décrit, comme nous, la pression et les menaces qu'elle a subi, cela m'a donné la force d'ouvrir mon cœur et de vous écrire ma peine afin que vous puissiez nous comprendre.

Parce que la police voulait lui monter de toute pièce un dossier accablant et montrer qu'il était le fondateur d'une secte, ce qui explique le fait qu'il avait plusieurs femmes. Ils essaient de faire emprisonner par le biais d'accusations accablantes toutes personnes ayant ce mode de vie.

Je parle au nom de tous. Nous sommes conscients que tout ce qu'ils ont tenté de nous forcer à dire est mensonge, et de fait, durant les interrogatoires de police, ils ne nous ont pas laissé dire ce que nous voulions. Ils nous ont demandé : « n'est-il pas vrai que Daniel a fait ceci ? qu'il a fait cela? ». Si je ne disais pas « oui », ils m'enfermaient dans un centre de rééducation. Et le jour suivant, ils ont fait la même chose, jusqu'à ce qu'ils obtiennent ce qu'ils voulaient.

Au début ils sont venus vers moi en me proposant des pots-de-vin et ils m'ont acheté ce que je désirais. Mais après ce fût des cris et des menaces.

(J'écris en bref mais j'ai envie de pleurer en écrivant. Je me souviens de la cruauté de la police, ils ont utilisé leur position d'autorité pour transgresser la loi)

Finalement, sous l'influence de lourdes menaces, la police a obtenu de nous des actes d'accusations très graves.

Je déclare par la présente que tout ce qui est écrit dans les actes d'accusations et pour tous les témoignages, ils se sont servi de mon nom, ce n'est pas moi qui ait écrit ni moi qui ait dit.

Par ailleurs, la quatrième témoin à charge est une femme qui travaille pour la police et, d'après ce que je sais, elle se drogue.

Signature

SM. XXX Ambash